

Chargée d'affaires au service partenariat et valorisation (SPV) du CNRS

Ingénieur de recherche au CNRS, je suis en poste depuis le 1er Janvier 2008 au Service Partenariat et Valorisation de la délégation régionale d'Île de France Ouest et Nord du CNRS.

Pour bien comprendre le rôle du SPV en délégation, il faut commencer par expliquer rapidement comment est structuré le CNRS. En effet, cet organisme de recherche (EPST) national déconcentre certains services en région et en centralise d'autres à Paris.

La délégation régionale du CNRS est le point d'entrée pour tous les projets qui permettent aux chercheurs de financer leurs recherches, et pour leurs projets de valorisation.

La délégation gère du début à la fin les contrats (ANR, Europe, contrats industriels...) mais passe la main à la DPI pour les dépôts de brevet proprement dits.

La DPI (direction de la politique industrielle) est située à Paris. Elle gère la négociation de contrats cadres avec les entreprises, les relations avec les PME (école de l'innovation, formation CNRS entreprise...), les dépôts de brevet, les créations d'entreprise...

C'est à la DPI que la décision est prise de déposer un brevet. La DPI mandate ensuite FIST (filiale de valorisation du CNRS, détenue à 70% par le CNRS et à 30% par OSEO) pour le transfert de technologies. Ce transfert prend la forme de cession ou de concession de licences d'exploitation à des industriels, contre retours financiers.

Voici maintenant en détail comment se déroule la gestion d'un projet au SPV.

Le SPV a une mission d'appui aux chercheurs pour les aspects administratifs de leurs projets de recherche. Que ce soit pour des projets de valorisation ou des projets partenariaux, nous recevons souvent des mails de la part des chercheurs, demandant de mettre au plus vite en signature un dossier déjà constitué (!). Notre rôle est de s'assurer que le contrat qu'on fait signer et qui engage le CNRS soit irréprochable d'un point de vue juridique, financier, PI. Il faut donc souvent reprendre le projet depuis le début, en rencontrant le chercheur et en analysant sa demande. Pour un contrat en partenariat avec un industriel, il faut recadrer le projet global du laboratoire, notamment les besoins financiers des chercheurs et leur taux de participation au projet, pour évaluer le coût complet du contrat. Il faut aussi comprendre globalement le projet scientifique et quels types de résultats sont attendus, afin de proposer dans le contrat les clauses de PI appropriées, et bien les argumenter lors de la négociation qui suit.

C'est également au SPV de la délégation que sont élaborés les projets européens auxquels participent les laboratoires. En relation avec eux, nous analysons les projets pour calculer le budget en respectant le cadre fixé par l'UE. (C'est la même chose pour les projets ANR et toutes autres subventions publiques qui financent les projets de recherche). Nous mettons actuellement en place un suivi pour les projets européens les plus importants, afin d'anticiper les besoins des chercheurs qui y participent en terme de recrutements, justificatifs financiers... et aussi pour suivre les résultats de près, afin de préparer des projets de valorisation éventuels.

Pour les activités de valorisation de la recherche, il faut commencer par diffuser auprès des chercheurs les bonnes pratiques à adopter s'ils veulent déposer un brevet, et le fonctionnement interne du CNRS pour les projets de valorisation. Un entretien avec le chercheur permet de comprendre le contexte, l'objectif poursuivi et l'état d'avancement du projet. Le rôle du SPV est de fournir à la DPI un dossier de valorisation complet, qui lui permette de juger de la qualité de la technologie et de sa brevetabilité. Nous restons ensuite l'interlocuteur privilégié du chercheur lors de ses relations futures avec FIST, le cabinet de brevet...

Avoir une expérience en recherche est intéressant pour tous ces projets, car elle permet de connaître de l'intérieur le fonctionnement d'un laboratoire, ainsi que les problématiques de la recherche publique, et donc de communiquer aisément avec les chercheurs quelque soit le dossier considéré. Après ma thèse, j'ai fait une formation en management de l'innovation, ce qui me permet aussi de guider les chercheurs dans les premières étapes de leurs projets de création d'entreprise. Je les aide à construire ce projet, à se poser les questions clé pour sa réussite, puis les guide vers les structures d'accompagnement (incubateurs) locales.

Au SPV, je m'occupe aussi de sensibilisation et de communication vers les chercheurs, et de veille pour les financements de la recherche. Le travail relationnel est très important pour connaître et se faire connaître des services de valorisation des universités, et des autres tutelles des laboratoires.

Marianne LAMOUR

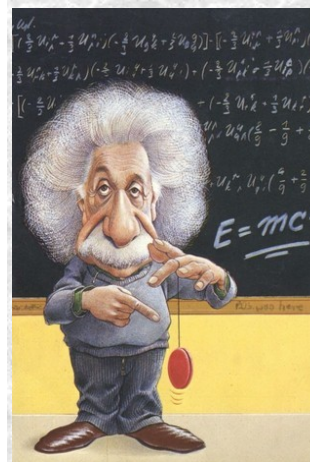
La fête de la science : chroniques au café froid

Quadrature du cercle de la vulgarisation scientifique : comment accrocher un public pressé et transmettre un message en 5 minutes chrono ? La Fête de la Science : n.f., diffusion de la culture scientifique les yeux dans un microscope ou rivés sur des arcs électriques bleutés et des éprouvettes multicolores. La part belle est laissée aux sens, à l'expérimentation en direct : il faut bien que tu captives un public qui de stand en stand absorbe la science alors que la disette est plutôt de mise les 364 autres jours de l'année. Alors il faut que ça soit grand, fort, si possible que ça fasse un peu de bruit, voire que tout explose. Succès garanti. Tu n'as pas fini de ramasser les morceaux que ton café a déjà refroidi. Tu aimerais parler vraiment de ce que tu fais en thèse après ce beau week-end mais la fac ne t'en donne pas les moyens et l'on va te taper sur les doigts si tu n'as pas fait tes 8 articles en 3 ans...

A la faveur de ton café froid tu regardes de plus près qui sont ces fêtards de la science. Retire les associations et tu circules déjà beaucoup mieux. Ôte la grappe de chercheurs vulgarisateurs un peu *free-lance* qui ont encore la foi après 30 ans de carrière, 2 ans de Valérie Pecresse et 3 ans d'ANR et tu n'entends plus que les ronrons de ta cafetière.

Tranchons tout de suite ce faux débat, il ne s'agit pas de mauvaise volonté mais bien d'un manque crucial de moyens. Avec un à deux chargés de communication scientifique à temps plein par université en moyenne, cela fait un communicant pour mille chercheurs. A l'heure où l'on démantèle le CNRS, les chercheurs sont dans la rue pour convaincre l'opinion publique de l'intérêt de maintenir une recherche fondamentale et d'y investir massivement. Mais qu'offrons-nous de plus à ce "grand public" que cette image de chercheurs en blouse blanche un peu barrés ? Sommes-nous les artisans de la concurrence économique du savoir ou le socle scientifique de notre société ?

Notre fonction de doctorant(e)s ouverts au monde qui nous entoure est-elle donc de présenter une fois l'an nos recherches au grand public ? Devons-nous nous contenter de mener des recherches individualistes alambiquées (vous pensez vraiment que le titre de votre thèse est compréhensible de la majorité ?), ou bien devons-nous consacrer ne serait-ce qu'une petite partie de notre activité professionnelle à divulguer nos connaissances et ouvrir les portes de nos fachs ? La vulgarisation scientifique n'est pas un passe-temps comme un autre, c'est un devoir moral de scientifique-citoyen. Et puisque la jeunesse en plus d'être précaire doit désormais être souple et réactive, montrons que nous pouvons passer par dessus les bonzes institutionnels et son sacro-saint *Establishment*.



Vincent BONHOMME

Plume! - www.laplume.info

Plateforme participative de diffusion scientifique